



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DE L'OISE**
Pôle d'évaluation domaniale de Beauvais
2 rue Molière
60021 Beauvais cedex
Téléphone : 03 44 06 77 30
Courriel : ddfip60.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Beauvais, le 15 janvier 2025

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Sébastien LANDAT
demande initiale :
Réf DS : 21764587
Réf OSE : 2025-60159-01009

Communauté d'agglomération de la
région de Compiègne et de la basse
automne (ARCBA)

Lettre-avis du Domaine

Objet : Opération encadrée par une convention prévoyant la rétrocession de l'équipement

Par saisine en date du 07/01/2025, vous sollicitez l'avis du pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession au profit de la commune de Margny-lès-Compiègne d'un équipement public réalisé par l'ARC dans le cadre du programme des équipements publics de la ZAC de la Prairie à Margny-lès-Compiègne (une crèche).

Le bien a été acquis brut de béton et l'aménagement a été pris en charge par l'ARC avec un coût total de l'opération s'élevant à 1 169 270,44 € HT. Le prix de cession n'est pas fixé par la convention.

Le Domaine s'est prononcé quant à la valeur vénale de la crèche par un avis rendu le 12/08/2024.

Le prix de rachat, tel qu'il découle du bilan d'opération repose sur une valorisation financière, telle que prévue par la convention entre l'ARCBA et la commune de Margny-lès-Compiègne, et n'entre pas dans le champ de compétence du Domaine.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,

Le responsable du pôle d'évaluation
domaniale de Beauvais
Sébastien LANDAT

Accusé de réception en préfecture
060-216003798-20250611-2025-06-11-08-DE
Date de réception préfecture : 13/06/2025